

# Commune des Bouchoux

Département du Jura

Arrondissement de Saint-Claude

Canton de Côteaux du Lizon



## LISTE DES DÉLIBÉRATIONS de la séance du Conseil Municipal du Mardi 9 avril 2024

Numéro	Libellé	Résumé	Vote
2024 -029	Assainissement : adoption du RPQS 2023	Le Conseil Municipal adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement 2023	9 voix pour dont 1 pouvoir
2024-030	Assainissement : achat d'une partie de la parcelle ZD 49	Le Conseil municipal accepte d'acheter 300 m <sup>2</sup> de la parcelle ZE 49 à 3 € TTC le m <sup>2</sup> à Mme Egraz née Grenard Claudine	9 voix pour dont 1 pouvoir
2024-031	Assainissement : vote du budget primitif 2024	Le Conseil municipal approuve le budget primitif comme suit : DE/RE 211 173,98 € - DI/RI : 1 350 638,31 €	9 voix pour dont 1 pouvoir
2024-032	Etat d'assiette des coupes de bois de l'année 2024	Le conseil municipal approuve l'inscription à l'état d'assiette des coupes de l'exercice 2024 : Forêt Chablis PAD. Autorise la vente des lots de faible valeur.	9 voix pour dont 1 pouvoir
2024-033	Vente de bois aux particuliers	Le conseil Municipal accepte la vente de bois aux particuliers. <b>Bois loti</b> <b>Bord de route (Grumes)</b> : 50 m <sup>3</sup> avec coupe à l'automne, Lots proposés 5 m <sup>3</sup> maximum, Prix de vente : bûcheronnage et débardage à prix coutant + marge fixe de 10 € HT. <b>Sur pied</b> : 6 m <sup>3</sup> environ, 2 lots, Prix forfaitaire de 50 € par lot	8 voix pour dont 1 pouvoir et 1 abstention
2024-034	Expérimentation Bois colytes 2024 : porteur de projet	Le Conseil municipal décide de pousser le projet, en répartissant les charges comme suit : les travaux sont facturés au prorata des interventions dans les forêts communales et l'astreinte 1/3 à chaque commune (Les Bouchoux, La Pesse, Choux). Décide de limiter le volume à 350 m <sup>3</sup> . Accepte que la commune soit porteuse du projet.	9 voix pour dont 1 pouvoir

Certifié affiché le 12 avril 2024

Le Maire

Jérôme GRENARD

